

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET
BOIGNY DE COCODY

UFR – SEG / CIRES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



**PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE
(GPE)**

Année 2019 / FOAD

POLITIQUE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Sujet 7 : L'incidence de la corruption sur les populations défavorisées

Auditeur :

SAMASSI DAOUDA

Enseignant :

Prof ASSEMIEN

Décembre 2019

Sommaire

Introduction	3
I. Qu'est-ce que la corruption et comment elle se manifeste ?	3
II. Incidence de la corruption sur les populations défavorisées	4
Conclusion.....	5

Introduction

La question des conditions de vie des peuples et des moyens de son amélioration a toujours été une préoccupation majeure pour les gouvernants même si elle s'est exprimée de manière différente selon les époques. Selon les chiffres de la Banque Mondiale en 2018, après plus de cinquante (50) années de promotion de politique et de stratégie de développement, près de la moitié des individus qui peuplent la planète vivent avec moins de deux (2) dollars par jour, près de 50% des enfants de moins de 5 ans souffrent encore de malnutrition dans les pays du tiers monde contre 5% dans les pays développés. Dans le cas des pays africains, le rythme du progrès économique est encore trop lent pour être en mesure d'améliorer les conditions de vie des pauvres au cours des prochaines années.

Par ailleurs, il apparaît de plus en plus que l'efficacité des efforts de lutte contre la pauvreté dépend raisonnablement de la bonne gouvernance dans les Etats, c'est-à-dire de la bonne organisation des administrations et de leur coopération avec les acteurs sociaux, la société civile et les institutions internationales. Pour cette raison, il faut résoudre le problème de la corruption, intensifiée par la montée d'une économie informelle et par un manque de transparence dans l'interaction entre les agents publics et privés, afin de rendre les politiques de lutte contre la pauvreté plus efficaces.

Ainsi, dans « Éthique et économique/Ethics and Economics, 9(2), 2012 », les auteurs estiment que la promotion d'un monde plus équitable et l'éradication de la pauvreté, passe avant tout par la réduction de la corruption. En effet, pour trouver une justification aux écarts entre pays inexplicables par les seules variables économiques, la réflexion des économistes s'est tournée vers les variables institutionnelles. Une attention particulière est accordée à la corruption à cause de ses effets néfastes sur la croissance économique [RoseAckerman, (2004)]. La corruption est souvent considérée comme une des principales faiblesses institutionnelles présentes dans les pays en développement et l'un des ennemis du développement. A cet effet, nous sommes amenés dans la présente réflexion à nous intéresser à **l'incidence de la corruption sur les populations défavorisées.**

Afin de répondre à cette préoccupation, nous nous intéresserons dans un premier point à la définition et aux manifestations de la corruption, avant de développer effectivement son incidence sur les populations défavorisées.

I. Qu'est-ce que la corruption et comment elle se manifeste ?

La corruption est définie par la convention des Nations Unies comme "le fait de commettre ou d'inciter à commettre des actes qui constituent un exercice abusif d'une fonction (ou un abus d'autorité), y compris par omission, dans l'attente d'un avantage ou pour l'obtention d'un avantage, directement ou indirectement promis, offert ou sollicité, ou à la suite de l'acceptation d'un avantage directement accordé, à titre personnel ou pour un tiers".

La corruption apparaît donc comme l'agissement par lequel une personne investie d'une fonction déterminée, publique ou privée, sollicite ou accepte un don, une offre (communément appelé Pot de vin) ou une promesse en vue d'accomplir, retarder ou omettre d'accomplir un acte entrant, d'une façon directe ou indirecte, dans le cadre de ses fonctions.

- ✓ La corruption peut donc être imposée par la personne investie de la fonction publique, soit en exigeant directement un pot-de-vin à l'utilisateur du service public, soit usant de subterfuges afin d'amener l'utilisateur à lui proposer un pot-de-vin.
- ✓ La corruption peut émaner de l'utilisateur du service public par proposition de pot-de-vin à la personne investie de la fonction publique.

Dans tous les cas la corruption est une infraction qui se fait en violation des règles édictées, au détriment de la transparence et de l'optimisation de la gestion et au détriment de l'éthique et de l'équité.

Aussi, l'utilisateur est le payeur, d'où une augmentation des coûts des services sollicités.

II. Incidence de la corruption sur les populations défavorisées

La corruption peut avoir plusieurs méfaits sur les populations défavorisées :

✓ Elle limite l'action publique en faveur des populations défavorisées

En effet, lorsque les acteurs publics en charge de la collecte des droits et taxes en faveur de l'Etat (Impôts, Douane, Municipalités ...) s'enrichissent individuellement par falsification de ces droits et taxes (fraude sur le fisc), c'est le budget de l'Etat qui en prend un coup à travers le détournement des ressources. Le financement de projets sensés améliorer les conditions de vie des populations défavorisées, est difficilement assuré, d'où une diminution des dépenses sociales.

✓ Elle maintient les populations défavorisées dans la précarité

En effet, les populations défavorisées n'ont plus qu'un accès limité aux services sociaux tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'électricité et à d'autres administrations (pour s'établir des actes administratifs comme un extrait de naissance). La corruption augmentant les coûts de transactions, la confiance de ces populations en l'administration baisse et ne trouvent donc pas l'utilité de fréquenter ces services. Ainsi, on pourrait assister au maintien de l'analphabétisme à un niveau important, l'augmentation de la mortalité, la baisse de l'espérance de vie...

La qualité même de ces services peut se trouver entachée si le recrutement des acteurs même s'est fait dans la corruption.

On peut étayer notre assertion en citant le cas de l'école où la corruption peut se voir à travers l'organisation des examens, les concours de recrutement des enseignants et les attributions des bourses.

✓ Elle favorise un faible accès à l'emploi des populations défavorisées

En effet, la corruption réduit la croissance économique à travers la diminution de l'investissement privé. Si une entreprise doit verser des pots-de-vin à une administration par exemple pour obtenir des autorisations, cela pousserait au découragement et à la fuite des investisseurs. Et lorsqu'il y a un déficit d'investissement, cela crée nécessairement des problèmes d'emploi.

✓ **Elle porte atteinte aux droits civiques des populations défavorisées**

En effet, la corruption accroît le sentiment d'injustice parmi les populations défavorisées et encourage le recours aux institutions informelles par ces populations (absence d'adhésion). Les systèmes judiciaires étant souvent plus enclins à accuser les populations défavorisées qu'à les défendre. La police et le système judiciaire sont souvent sourds aux réclamations de ces populations.

Ainsi, la corruption favorise l'impunité des coupables et réduit l'intégrité des pouvoirs publics lorsque les fonctionnaires et les magistrats acceptent des pots-de-vin. Ce qui a pour conséquence de renforcer l'emprise des éléments criminels et corrompus sur la société et leur influence. La corruption au sein du système judiciaire favorise donc l'instauration d'une culture d'impunité et expose à l'incertitude et à l'imprévisibilité de ceux qui ont recours à la justice, tout particulièrement les pauvres et les défavorisés.

Conclusion

En somme, la corruption a une incidence négative sur les populations défavorisées. Les gouvernants, dans leur objectif d'amélioration des conditions de vie des populations, doivent faire de la bonne gouvernance, une préoccupation majeure. En effet, une gouvernance transparente réduit le risque de corruption. Il apparaît aussi nécessaire pour nos gouvernants de saisir l'opportunité qu'offrent les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour aller vers des services de plus en plus digitalisés.